

Réunion des Présidents de club 09 septembre 2016

Clubs présents ou représentés : Agde 3 voix, Bessan 3 voix, Béziers 6 voix, Frontignan 5 voix, Lattes-Védas 8 voix, Le Cres 7 voix, Lunel 6 voix, Montpellier 8 voix, Palavas 2 voix, Prades le Lez 5 voix, Sète 5 voix, Vallée d'Hérault 3 voix, Vias 2 voix.

Clubs excusés : Pérols 4 voix

Clubs absents : Cournontéral 1 voix, Laurens 1 voix, Roquebrun 1 voix, Villeneuve les Béziers 1 voix

Membres du comité départemental présents : Marie-France Arguel, Nicolas Beaubras, Sylviane Chatenet, Jean-Louis Hugede, Chantal Lassus, Jackie Racinais, Jacky Richeux et Guillaume Roques.

Membres du comité départemental absents : Nicolas Hugede

Invités : Howard Catherine (BEES 2 salarié du CD34)

Début de la réunion à 18h35

Ordre du jour :

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette réunion de rentrée des Présidents de club. Je remercie vous tous et les bénévoles ayant œuvré tout au long de cette saison sportive, et en particulier pour l'aide que vous apportez pour l'organisation du prix du département à « Roussières » ou pour votre présence sur les autres manifestations.

Année un peu difficile au vu des événements extérieurs. Mais, notre rôle de dirigeant associatif et responsable de club est de véhiculer des valeurs de vivre ensemble et solidaire.

Nous allons faire un petit bilan de la saison écoulée

Pour la saison 2015/2016, nous avons eu 905 licenciés contre 862 la saison passée, soit une légère augmentation. Tableau ci contre.

Bilan sportif 2015/2016

De bonnes participations individuelles aux divers Championnats de France avec de beaux podiums. Ayant peur d'en oublier, je ne citerai que les podiums :

Nous avons eu 3 champions de France : Amélie COMMUNAUDAT et Laura CHOQUET en salle et Philippe RAMON en tir nature, 2 vice champions : Ambre TARROLLE en tir nature et Philippe RAMON en tir 3D, et 3 troisième : Juliette MEDIONI en tir en salle, Victoria SEBASTIAN et Claude CONESA en tir FITA.

Cinq jeunes archers ont été sélectionnés pour faire parti des équipes de Ligue (Alexandra MARTINS et Juliette MEDIONI, en BMF, Batiste BOLLA et Adrien OGER en BMH et Romane RUCHON en CJF) 10 jeunes héraultais issus de 4 clubs ont brillamment porté les couleurs de l'Hérault et de la Ligue à la semaine jeunes de Vichy en juillet.

Félicitations à tous nos sportifs pour leurs participations aux diverses compétitions. (Chantal fera le détail complet pour l'AG et ce dernier sera mis sur le site du CD).

Félicitations aussi à nos 3 stagiaires Entraîneur 1 pour leur réussite (Krystal BEZARD FALGAS de Lunel et Alexandre LINO et David SABATCHVILLI du MAC) et à Jean Luc LEVY Entraîneur 2.

Nous avons aussi 5 stagiaires arbitres en formation : F. DESPLATS, G. BORELLI, A. COMMUNAUDAT, L. LEVACHER et L. CHOQUET

Emploi

Howard BEES2 salarié du CD est intervenu dans 9 clubs du département, (Bessan, Béziers, Frontignan, Lattes, Le Crès, Lunel, Prades le Lez, Vallée de l'Hérault et Vias). Il assure le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux et fait parti de l'ETR pour la Ligue dans le cadre de l'AHN.

Il anime aussi des actions de découverte du tir à l'arc pour les collectivités.

Il assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS

Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d'Howard, doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février 2017 (réponse à donner pour l'AG). La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Cette démarche concerne aussi les demandes de prêts de matériel (une convention pour le prêt du matériel entre les clubs et le Comité est à signer). Nous vous en remercions par avance.

Prévisionnel AHN (anciennement CRLAHN)

Suite à la réunion d'harmonisations de la Ligue, nous avons eu deux centres AHN un sur Lattes / Védas avec Christiane LEVY et un centre de regroupement AHN sur Montpellier avec 6 jeunes archers venus des clubs de Frontignan, Lunel, Le Crès et Pérols encadré par Howard CATHERINE.

Prévisionnel cheveux d'argent

Nous renouvelons cette action qui se veut dans un esprit sportif et convivial, d'autant que nous avons plus de 100 archers super vétérans dans le département. La même modique somme de 15€ pour la saison sera demandée aux participants. A la demande du conseil général nous allons continuer d'instaurer les parrainages une fois par trimestre.

Calendriers formation jeunes 2016 / 2017

Cette saison, nous allons remettre en place des stages départementaux compétiteurs pour permettre à des jeunes de progresser en visant l'intégration au CRLAHN. Ces stages se font sur deux jours à chaque petites vacances scolaire avec repas tiré du sac.

Stages de progression avec contrat d'implication.

- vacances de Toussaint : 20 et 21 octobre pour les jeunes compétiteurs B. M. C. ne faisant pas partie du AHN, il sera sans hébergement au Crès (repas tiré du sac). Plus une journée de regroupement AHN

- vacances de Noël : 19 et 20 décembre au Crès

- vacances d'hiver : deux stages les 06 et 07 février pour les compétiteurs. Les 08 et 09 février perfectionnement des archers en Niveaux au Crès.

- vacances printemps du 10 au 12 avril (3 jours) pour les compétiteurs, voir le lieu et risque de modifications selon les conditions météo 13 et 14 avril pour les Niveaux au Crès.

Ces stages seront animés par Howard CATHERINE salarié du CD. Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions. Il est aussi demandé qu'elles soient retournées au plus tard une semaine à l'avance (dossier complet).

Formations fédérales

Formation des arbitres, dossier sur le site de la Ligue contacter Michel TERPAND (PCRA), Michel LASSIEGE et Alain TORCHON sont les formateurs et Nicolas BEAUBRAS ARD34.

Formation assistant entraîneur : s'inscrire en direct sur le site de la Ligue avant le 19 septembre. Entrée en formation dans l'Hérault les 1 et 2 octobre.

Rencontres jeunes

Il y a eu 450 participations pour cette saison.

Sylviane a sorti le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2017, en tenir compte lors des inscriptions au premier concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions et aussi de bien vérifier la présence de vos jeunes.

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
19/11/16	15 M / 16 volées	VIAS
10/12/16	15 M / 16 volées	MONTPELLIER
21/01/17	15 M / 16 volées	PRADES LE LEZ
11/03/17	15 M / 16 volées	LUNEL
08/04/17	Découverte Campagne 12 cibles	FRONTIGNAN
20/05/17	Découverte Nature / 3D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
10/06/17	15 M / 16 volées	LE CRES
24/06/17	15 M / 16 volées	BEZIERS Finale départementale jeunes

A la demande de la Ligue un nouveau règlement pour les poussins a été mis en place saison 2016. Ils sont classés en P8, P9 et P10 (voir additif au règlement des rencontres jeunes 2016). Ils tirent tous à 10M et 2 X 5 volées de 3 flèches sur blasons de 60cm ou 80cm et à 110cm de hauteur. Pour les niveaux, les tirs se font à 15 mètres en deux séries de 8 volées.

Voir comment se fera la finale départementale jeunes 2017. Suite à la mauvaise expérience de cette année qui devait servir de répétitif au challenge régional poussins. On propose qu'elle se fasse sur une demi journée avec tir de qualification sur 6 volées de 3 flèches suivi par les matchs à élimination directe. **Proposition validée à l'unanimité.**

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre qui aura lieu à VIAS le 19 novembre, de bien noter le N° de licence et la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates importantes surtout pour les Poussins (P10 né en 2007, P9 né en 2008 et P8 né en 2009). Bien préciser aussi à ces jeunes archers que la présentation de la licence est obligatoire pour faire une compétition. Nous mettons directement les feux « Chronotir » pour préparer les jeunes aux concours officiels. Bien leur préciser aussi qu'ils doivent avoir une tenue décente sur le pas de tir. Idem pour la tenue du club qui reçoit sans oublier les coachs ainsi que celle des membres du CD!

Cette saison, le « découverte tir en campagne » se fera à FRONTIGNAN le 08 avril 2017, et le découverte nature / 3D « Prix du Département » le 20 Mai à Roussières (inscriptions 4€ à payer au département).

Petit rappel, les jeunes qui ont participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes.

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2017 / 2018 les propositions de dates seront à déposer en février lors de l'AG 2016 pour pré établir le calendrier de la saison suivante qui ne sera définitif qu'après la finale départementale jeunes qui aura lieu à BEZIERS

Sylviane CHATENET est la coordinatrice des rencontres jeunes du CD34

Calendrier des Championnats départementaux

Pour éviter tous désagréments, on souhaite faire ce petit rappel de bien faire la distinction entre un concours dominical et un Championnat Départemental ou de Ligue. Pour ceux ci, les mandats seront validés et envoyés par nous même

Pour participer au championnat départemental salle il faut avoir fait au minimum 2 concours dans la saison et dans la même arme.

Le club de AGDE recevra le 9 octobre le championnat départemental 3D

Le club de LATTES recevra les 3 et 4 décembre 2016 la première manche de DR2.

Le club de FRONTIGNAN recevra la 1^{ère} manche de DRJ le 15 janvier

Le club de LUNEL organisera le championnat départemental salle le 29 / 01 / 2017 et le Championnat de Ligue adultes le 19 février

Il restera à se positionner sur le calendrier extérieur début octobre. Dès que les inscriptions au calendrier saison extérieure 2016 seront possibles sur le site de la FFTA on vous le fera savoir. Sachant que seuls les clubs ayant un arbitre en activité peuvent se positionner.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD fournit les trophées, des trois premiers de chaque catégories, et que les clubs reversent 1€ par archers inscrits.

CNDS 2016

Cette année, 1 seul club sur 18 a déposé une demande de CNDS. Le CD quand à lui a reçu 2 000€ sur les 5 000€ demandés.

Finances

* Les Prestations de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD pour interventions en clubs sont à 25€ de l'heure frais de déplacements inclus

* Interventions extérieures forfait à la demi journée, plus frais de déplacement et matériel.

* Utilisation des structures d'un club 5€ la séance, si stage d'une journée 10€ en bon d'achat matériel. Cette aide nous coûte cette saison 495€ en bons d'achats

* Inscriptions rencontres jeunes 4€ avec 1€ de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.

* Inscriptions aux Championnats Départementaux 1€ reversé par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

* Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100€, Argent 75€, Bronze 50€ pour cette année nous avons 600€ de primes podiums.

* Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125€ X 4 déplacements), DN2 (65€ X 3 déplacements plus 125€ si accession à la finale), et pour la finale nationale de la DR Ex / DN2 (65€) idem pour les équipes de parcours sur sélection. l'aide se monte à ce jour à 325€

* Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres soit 30% par le CD (coût actuel 51€), 30% par la Ligue et 40% par le club. Poser vos candidatures auprès de Michel TERPAND PCRA de la Ligue et de Michel LASSIEGE formateur début octobre et de Nicolas BEAUBRAS (ARD), fiche d'inscription sur le site de la Ligue

* stages jeunes compétiteurs et niveaux 20€ pour les deux jours avec repas tiré du sac.

* location de matériel 15€ (sono, chronotirs, compteurs....)

* La part licence du Comité reste inchangée à 5€ depuis 2002.

Pour les rencontres jeunes et les championnats départementaux proposition d'augmenter la part du comité sur les inscriptions à 2€ (au lieu de 1€) pour couvrir les frais des récompenses. En conséquence l'inscription des rencontres jeunes passe à 5€ (au lieu de 4€), l'inscription est toujours fixée par les clubs pour les championnats départementaux.

Proposition validée à l'unanimité.

Informations diverses

- * Petit rappel les clubs doivent faire parvenir au CD et à la Ligue le P.V. de leur A.G. et les coordonnées des personnes à contacter. Mettre à jour leur instances sur le site FFTA.
- * Les demandes de prêt de matériel sont faire par mail ou courrier avec dépôt de chèque de caution au CD34.
- * Suite à la fusion des régions LR / MP de grands changements sont en vue (J.L. LEVY). Il est fortement recommandé que tous les clubs soient présents lors des prochaines A.G. de fusion des ligues LR / MP.
- * Vous avez reçu début août un dossier émanant du CDOS concernant une aide aux clubs recevant des jeunes, documents à retourner avant la fin du mois de septembre

Dates à retenir

- * Proposition A.G. électorale du Comité Départemental le 3 février 2017 à 18 H 30. Faire parvenir vos candidatures au CD avec mini CV avant le 15 décembre 2016.

Fin de la réunion à 20h10

Répartitions des licences par clubs et nombre de voix saison 2016

<i>Clubs</i>	2016	2015	Nb. voix
AGDE	55	39	5
BESSAN	47	31	4
BEZIERS	69	66	6
COURNONTERRAL	15	13	1
FRONTIGNAN	67	58	6
GRABELS	0	0	En sommeil
LATTES	111	107	8
LAURENS	9	9	1
LE CRES	66	82	6
LUNEL	74	63	7
MONTPELLIER	108	132	8
PALAVAS	17	22	1
PEROLS	71	49	7
PRADES LE LEZ	59	51	5
ROQUEBRUN	7	9	1
SETE	54	56	5
VALLEE HLT	46	36	4
VILLENEUVE les Béziers	7	6	1
VIAS	23	33	2
TOTAL	905	862	79

Dont 635 hommes et 270 féminines (30%), avec 354 créations et 551 renouvellements.

Répartition par catégories

	Femmes	Hommes	
poussins	29	61	90
benjamins	27	67	94
minimes	23	74	97
cadets	40	49	89
juniors	9	25	34
seniors	87	169	256
vétérans	25	74	99
Super vétérans	31	115	146

Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**